

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2026**



D2026-7

L'an deux mil vingt six, le 28 du mois mars à 10:00 heure(s), le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Jean GALAND (Maire sortant) , puis Mme Ghyslaine ARNAUD (Doyenne d'âge) et enfin M. Frédéric BLANC (Maire élu).
Conformément à l'article 7L.2121-18 du code général des collectivités territoriales, la séance était publique.

M. Mathieu Etourneaud (Benjamin de l'assemblée) a été nommé **secrétaire de séance**.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 22

Quorum : 12

Appel des conseillers municipaux élus :

- **Présents :** Ghyslaine Arnaud, Florian Biron, Frédéric Blanc, Marie-Noël Broquere, Julie César, Anaïs Cheminard, Géraldine Devaux, Chrystelle Deyres, Sarah Elies, Mathieu Etourneaud, Jean Galand, Jean-Pascal Gasteuil, Nathalie Gaudin, Alexandre-Louis Guyon, Anthony Jacquet, Valentin Jaworski, Pascal Peninon, Nathalie Poulain, Laurent Pouzet, Jérémy Rigaudie, Cindy Terriere, Hélène Tillet.
- **Absent(s) ayant donné procuration :** Daniel Beutis (pouvoir à Jean Galand).

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2122-7-2 relatif au scrutin de liste paritaire;

VU la délibération précédente fixant le nombre d'adjoints à 6; **CONSIDÉRANT** qu'une seule liste paritaire a été déposée, conduite par Mme Géraldine Devaux;

CONSIDÉRANT qu'une seule liste paritaire a été déposée, conduite par Mme Géraldine Devaux;

Il est procédé au vote.

Résultats du vote :

Nombre de votants : 23

Liste Géraldine Devaux : 18 voix Pour

Abstentions : 5 dont un pouvoir